

LAGARDE MANUEL
AGARNEL

46260 LIMOGNE EN QUERCY

FACTURE D'APPORT N° 224989

Date de la Pièce: 21/12/2021

N° compte : 1-793309

Adhésion : O-ADH

N° Cheptel : 46173076

N° TVA : FR39808126312

AUTOFACTURATION

Lot	Désignation	Qte	Poids	Acq	Montant	Tva
Boucherie - Bon d'enlèvement n° 74118 du 21/12/2021						
77343 Agneaux Prélabels		5	93,30	Carc	708,44 €	10
Total Décompte		5	93,30		708,44 €	

5 ovins notifiés le 22/12/2021

Indemnités sur Apport	Base	Unité	Taux	Montant	TVA
Indemnité Apport Ovin	93,30	Kg	0,02	1,87 €	10,0
Taxes & Cotisations	Base	Unité	Taux	Montant	TVA
Frs de décompte			-1 €	-1,00 €	20,0
Intervention Ovin Bouch 1	708,44	€	-1,3%	-9,21 €	20,0
Cot. Interpro. Etendue	93,30	Kg	-0,012 €	-1,12 €	0,0
Interbev / Fd d'Elevage	93,30	Kg	-0,007 €	-0,65 €	0,0

Recapitulatif de l'Apport	Base	Taux	TVA	Montant TTC
Base à 10 %	710,31	10,0%	71,03	781,34 €
Recapitulatif Taxes & Cotis.	Base	Taux	TVA	Montant TTC
Exonéré				-1,77 €
Base à 20 %	-10,21	20,0%	-2,04	-12,25 €
Montant TTC				767,32 €

Net à Payer : 767,32 €

Décompte réglé par virement au 11/01/2022

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout paiement non acquitté à la date d'échéance supporte de plein droit des intérêts de retard (loi LME n°2008-776 du 4 août 2008) exigibles dès le lendemain de la date d'échéance. Les recommandations au versement au comptant à l'enlèvement feront l'objet d'un escompte de 1,5 % (= T.E.G.).
Est due également à compter du 01/01/2013 une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.
Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions figurant au verso.

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE RÉGLEMENT

Bon à découper et à joindre à votre règlement

Est due également à compter du 01/01/2013 une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.
Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions figurant au verso.